



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante-deuxième session
Rome, 18-19 septembre 2024

Procès-verbal de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration

Cote du document: EB/142

Date: 11 décembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe, Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

Bureau de la Secrétaire

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session | 1 |
| Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour | 1 |
| Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A] | 2 |
| Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Options du FIDA en matière de stratégie financière à l'horizon 2030 et au-delà [E] | 3 |
| Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles [E]..... | 4 |
| a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA..... | 4 |
| Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation [E] | 6 |
| a) Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) | 6 |
| b) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) | 6 |
| c) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) | 6 |
| d) Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des savoirs..... | 9 |
| e) Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes | 10 |
| Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles..... | 12 |
| a) Approche programmatique adaptative en plusieurs phases [A] | 12 |
| b) Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 [I] | 13 |
| c) Brésil: programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 [E] .. | 14 |
| Point 8 de l'ordre du jour – Questions financières [E]..... | 16 |
| a) Rapport sur l'état de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA..... | 16 |
| Point 9 de l'ordre du jour – Gouvernance [A]..... | 16 |
| a) Rapport et recommandation concernant l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires | 16 |
| Clôture de la session | 17 |

Annexes

- I. Points approuvés en bloc lors de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la quarante-deuxième session du Conseil d'administration
- IV. Ordre du jour de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration – 18-19 septembre 2024

Procès-verbal de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Alvaro Lario.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis au Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2024/142/INF.2/Rev.1](#).

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a été informé que depuis la publication de l'ordre du jour provisoire, la proposition d'investissement pour le Projet de financement des petites exploitations agroforestières (opération non souveraine dans le secteur privé), dont l'approbation était prévue dans le cadre de la procédure d'approbation en bloc, avait été retirée de l'ordre du jour.
- Le Conseil d'administration a été informé que, comme le prévoient son Règlement intérieur et la version actualisée de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, une représentante du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA assisterait également aux débats sur les points 6 et 7 c) de l'ordre du jour, en qualité d'observatrice sans droit de parole.
- La version définitive de l'ordre du jour, tel qu'amendé et adopté, est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2024/142/R.1/Rev.2](#).

Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a été informé qu'il n'avait pas été possible de conclure les négociations pour deux projets, à savoir le Projet de résilience côtière dans le Sindh en République islamique du Pakistan et le Programme relatif aux filières dans le nord du Nigéria. Les négociations devraient être conclues dans un avenir proche et, après approbation du Conseil d'administration, les accords de financement définitifs seraient communiqués au Conseil pour information sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
- Le Conseil d'administration a approuvé les points sur lesquels il était invité à se prononcer dans le cadre de la procédure d'approbation en bloc (voir l'annexe I), et noté que les États-Unis d'Amérique ne pouvaient pas rejoindre le consensus sur les propositions suivantes, pour les motifs suivants:
 - le Projet-pilote de revitalisation rurale du Gansu et le Projet de développement de la sylviculture spécialisée dans le Hunan, en République populaire de Chine, en raison des obligations découlant de la loi de programmation militaire (National Defense Authorization Act), de la loi sur la protection des victimes de la traite des êtres humains (Trafficking Victims Protection Act et d'autres textes concernant les droits de l'homme ou l'audit militaire);
 - le Projet de développement agricole durable en faveur de la République du Soudan du Sud, en raison des obligations découlant de la loi sur la protection des victimes de la traite des êtres humains (Trafficking Victims Protection Act);
 - le Projet de résilience de la filière du bétail en République de l'Ouganda, les États-Unis d'Amérique étant d'avis que, du point de vue de l'évaluation et des mesures d'atténuation et de prévention, le projet est insuffisant au regard de l'importance du risque découlant pour l'inclusion sociale et les droits humains de la loi antihomosexualité en vigueur dans le pays.

Cela n'a pas empêché que soit atteinte la majorité requise pour approuver ces propositions.

- Le représentant du Royaume des Pays-Bas a fait état de risques similaires à ceux évoqués par les États-Unis d'Amérique en ce qui concerne la proposition de l'Ouganda.
- Avec l'approbation des propositions de projets et de programmes présentées au titre de ce point de l'ordre du jour, ainsi que de celles soumises selon les procédures de défaut d'opposition et de délégations de pouvoir depuis le début de l'année, le Conseil d'administration a approuvé des opérations d'un montant de 1,28 milliard d'USD, ce qui représente 64% du programme de prêts et dons visé pour 2024, dont le total est d'environ 2 milliards d'USD. Ce chiffre, ajouté aux montants approuvés en 2022 et 2023, soit 1,35 milliard d'USD, porte les approbations du FIDA à 2,6 milliards d'USD, soit 78% du programme de prêts et dons visé pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12).

Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – Options du FIDA en matière de stratégie financière à l'horizon 2030 et au-delà [E]

Résultat des délibérations:

- Les membres ont accueilli favorablement le débat stratégique sur les options du FIDA en matière de stratégie financière à l'horizon 2030 et au-delà, et exprimé leur volonté d'explorer différents scénarios pour aller de l'avant, tout en veillant à ce que le Fonds conserve sa viabilité financière et reste concentré sur sa mission. Le Conseil d'administration a dit attendre avec intérêt la feuille de route pour les prochaines étapes et être impatient de travailler avec la direction pour maximiser les ressources concessionnelles disponibles.
4. Les représentants ont fait bon accueil au document de travail stratégique, publié sous la cote [EB 2024/142/R.18](#), et se sont réjouis de la possibilité d'examiner les options dont le FIDA disposait pour tirer le meilleur de sa capacité de prêt pour toutes les catégories de revenus. Les membres ont félicité la direction pour les réformes financières solides qui avaient été entreprises au cours des dernières années et assuraient la viabilité financière continue du Fonds, et pour ses efforts visant à envisager un large éventail d'outils financiers afin de maximiser son impact. Le Conseil a accueilli favorablement la proposition d'examen de la stratégie financière et souligné la nécessité de s'appuyer sur les récentes réformes mises en place et sur une vision cohérente et prospective, reposant sur une analyse solide, étayée par des données probantes, des différentes options et de leurs implications, arbitrages et risques, tout en gardant à l'esprit le mandat principal et l'avantage comparatif du Fonds. Les membres ont souligné l'importance des contributions de base pour que les financements à des conditions concessionnelles restent le fondement du modèle financier du FIDA, et noté qu'il est toujours important de parvenir à des reconstitutions de ressources élevées.
 5. Le Conseil d'administration a encouragé la direction à prendre en compte les recommandations issues de l'examen indépendant du Groupe des 20 (G20) concernant les cadres d'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement. Les membres se sont prononcés en faveur d'une étude plus approfondie des éventuelles manières d'améliorer le modèle de financement hybride du FIDA en envisageant notamment d'adopter de nouveaux instruments financiers. La direction devrait adopter une approche prudente en réexaminant ses cadres d'adéquation des fonds propres et en réévaluant son ratio d'endettement et son appétence pour le risque afin de maximiser la capacité de prêt du Fonds. Des pratiques de gestion des risques rigoureuses étaient essentielles afin de garantir la viabilité financière à long terme. Les propositions devaient être fondées sur une évaluation approfondie de la demande des pays et de leur capacité d'absorption, de la capacité d'exécution du FIDA et de l'impact des contraintes budgétaires imposées par les donateurs. La direction a assuré au Conseil d'administration qu'elle travaillait en étroite collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement pour tirer parti de leur expérience. Le Conseil a encouragé la direction à rechercher des possibilités de partenariat avec le secteur privé, les instituts de recherche sur les politiques et les fonds de développement nationaux.
 6. Les représentants se sont montrés ouverts à l'idée d'analyser et d'examiner plus avant la possibilité d'accroître la capacité de prêts concessionnels, en notant toutefois que la viabilité financière à long terme du FIDA, sa note de crédit et son statut de créancier privilégié devaient être préservés. Des renseignements complémentaires ont été demandés à propos des impacts potentiels des différentes options financières sur les perspectives financières, les opérations et l'impact sur le développement du FIDA. Le Conseil a approuvé et salué la position de la direction,

selon laquelle 100% du financement de base continuerait d'être consacré aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en mettant davantage l'accent sur l'Afrique. La direction a également été encouragée à continuer d'adhérer au principe d'universalité et de collaborer étroitement avec les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les membres se sont montrés ouverts à l'idée de discuter d'instruments financiers supplémentaires, notamment des garanties de crédit partielles, des fonds climatiques verticaux, des accords d'échange d'exposition et de l'expansion du capital exigible.

7. En conclusion, la direction a remercié les États membres pour leurs commentaires sur les options de stratégie financière du FIDA pour l'avenir. L'examen de la stratégie financière proposée avait pour objectif d'améliorer la planification des fonds propres du Fonds et d'optimiser son bilan afin de maximiser les financements concessionnels, qui continueraient d'être au cœur du modèle financier du FIDA. La direction a également assuré le Conseil d'administration que les besoins des femmes, des hommes et des enfants pauvres des zones rurales de l'ensemble des pays en développement, y compris les pays en situation de surendettement ou de fragilité, ainsi que ceux où l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des effets de ces changements étaient une préoccupation majeure, seraient au cœur de toute réforme financière. À la suite de cette première discussion, la direction s'efforcera d'élaborer une feuille de route et une analyse complète des différentes options possibles et s'est déclarée prête à participer à des discussions techniques et à des séminaires informels avec le Conseil afin de garantir un processus ouvert et consultatif pour l'avenir.

Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles [E]

a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Résultat des délibérations:

- Concernant le projet de budget du FIDA, le Conseil d'administration a invité la direction à fournir des informations plus détaillées sur les facteurs de coût, notamment en ce qui concerne les domaines d'intervention de FIDA13, et à faire état des gains d'efficacité. La proposition de budget finale devra reposer sur une hiérarchisation rigoureuse des priorités et sur un programme de prêts et dons ambitieux, mais réalisable.
- Le Conseil d'administration a apporté son soutien au projet de budget-programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), notant les efforts déployés par celui-ci pour fixer des priorités dans son programme de travail et maintenir un budget relativement stable, et a encouragé l'IOE à réduire son report de fonds.

8. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, les perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2026-2027, ainsi que l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et le plan indicatif pour 2026-2027 d'IOE ([EB 2024/142/R.19](#)). Il a pris note des résultats des discussions tenues à la session du Comité de l'évaluation et à la réunion du Comité d'audit, rapportés par leurs présidents respectifs.

9. Les membres ont remercié la direction et IOE pour ces propositions de budget complètes. S'agissant de la proposition du FIDA, les membres ont accueilli favorablement le budget axé sur les résultats, les travaux en cours sur la mise à jour des indicateurs d'efficacité et l'utilisation efficace du budget, qui s'est traduite par une réduction des reports, et favorisé ainsi une transparence et reddition des comptes en matière de budget. La nécessité de bien hiérarchiser les priorités du budget administratif limité a été soulignée et le Conseil a demandé des informations plus détaillées sur les incidences financières et l'urgence de mettre en œuvre les priorités de FIDA13 dans les domaines de la fragilité, du climat et de la biodiversité, ainsi que de la participation du secteur privé. Les représentants ont également encouragé le FIDA à rendre compte des gains d'efficacité et à développer le plan visant à accroître l'efficacité à moyen terme, notamment par des économies de coûts et à des arbitrages.
10. Si certains membres ont estimé que l'augmentation du budget était acceptable pour garantir que des ressources suffisantes soient disponibles pour la première année de FIDA13, d'autres ont souligné la nécessité d'étayer toute augmentation par une justification détaillée. Les efforts déployés par le FIDA pour parvenir à une croissance réelle nulle d'ici 2027 étaient louables; certains membres se sont toutefois demandé si cette échéance pouvait être atteinte plus tôt et ont demandé au FIDA d'évaluer les défis à relever pour parvenir plus rapidement à une croissance réelle nulle, en particulier dans le contexte de l'accroissement du programme de prêts et dons.
11. Notant que la décentralisation n'était plus un facteur d'augmentation du budget, les membres se sont interrogés sur la possibilité que des coûts liés à l'ouverture différée de bureaux de pays se matérialisent à l'avenir. La direction a précisé que, compte tenu de la situation dans les pays concernés, aucune ouverture n'était prévue dans l'immédiat; cela étant, si les circonstances venaient à changer, elle réexaminerait la question et entamerait de nouvelles discussions avec le Conseil. Par ailleurs, la direction a convenu de la nécessité de garantir une dotation en personnel adaptée et des systèmes de contrôle interne solides dans les bureaux décentralisés. En effet, les réajustements en cours étaient spécifiquement destinés à renforcer les opérations à tous les niveaux et dans toutes les régions. En réponse aux appels à des investissements plus importants dans la coopération Sud-Sud et triangulaire (« CSST »), la direction a souligné les efforts déployés pour améliorer la coordination de cette coopération grâce à des mesures de réajustement. Une unité spécialisée serait hébergée au sein du Département des opérations de pays, pour que le personnel soit plus proche des clients, y compris dans les bureaux régionaux ou les bureaux de pays. La création d'une division du secteur privé a été accueillie favorablement compte tenu de l'accent mis par FIDA13 sur une plus grande collaboration avec ce secteur. La direction a souligné que des mesures exhaustives de diligence voulue précèderaient toute opération de ce type.
12. S'agissant du programme de prêts et dons proposé pour 2025, les membres ont encouragé la direction à tirer les enseignements de l'expérience acquise dans le cadre de FIDA12, à préciser les hypothèses qui sous-tendent le programme de prêts et dons et à veiller à ce qu'il soit ambitieux mais réalisable et fasse l'objet d'un suivi et d'informations actualisées à intervalles réguliers. La direction a rassuré le Conseil sur le fait que les enseignements tirés de FIDA12 avaient été pris en compte et que la planification prévisionnelle de FIDA13 permettait de se concentrer sur les activités en début de période, de manière à éviter des volumes plus importants au cours de la dernière année.
13. La direction a confirmé qu'elle s'était engagée à réduire les reports et à maximiser les taux d'exécution dans le cadre d'une stratégie plus large visant à intégrer plus efficacement les fonds ordinaires du programme de prêts et dons et les fonds supplémentaires, en veillant à ce que les fonds non affectés puissent être utilisés en cas d'urgence si nécessaire. Dans ce contexte, la direction s'est également attachée

à éviter autant que possible les augmentations de coûts réels tout en continuant à accorder la priorité aux activités essentielles.

14. En réponse à une question sur le calcul du taux d'inflation et les différences entre les propositions budgétaires du FIDA et d'IOE, la direction a expliqué que la méthodologie du FIDA était alignée sur celle d'IOE pour les dépenses de personnel basé à Rome, mais que la dimension mondiale du personnel du FIDA avait conduit à des impacts inflationnistes différents. La méthode de calcul du taux d'inflation avait été convenue avec le Comité d'audit et était adaptée à la structure de coûts unique du FIDA.
15. Le Conseil a salué la stabilité de la gestion budgétaire d'IOE et les mesures prises pour hiérarchiser sa charge de travail, et a encouragé IOE à réduire ses reports, pour s'approcher de la limite de trois pour cent fixée par le Conseil d'administration. IOE a fait remarquer que le report plus élevé en 2024 était en partie dû à un certain nombre de postes vacants en raison de la rotation du personnel et qu'une réduction serait observable à l'avenir. IOE a fourni des éclaircissements supplémentaires sur son budget tenant compte des questions de genre, notant l'allocation accrue aux éléments relatifs à la dimension de genre (qui représentent 12,8%). Des efforts sont en cours pour améliorer encore ce point, les considérations de genre étant activement intégrées dans les évaluations. IOE a également précisé que, conformément à la Politique d'évaluation, le prochain examen par les pairs des fonctions d'évaluation du FIDA aurait lieu en 2026 et qu'il porterait à la fois sur les fonctions indépendantes et d'autoévaluation. En réponse à une question, IOE a expliqué son approche de l'application de la science du cerveau dans le domaine de l'évaluation et le changement de culture qu'il visait à réaliser en passant de l'obligation de rendre des comptes à l'obligation de rendre des comptes et l'apprentissage.
16. Le Conseil attend avec intérêt les projets de budget plus élaborés et définitifs en vue de leur discussion à sa session de décembre.

Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation [E]

- a) Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE)**
- b) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)**
- c) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)**

Résultat des délibérations:

- Le Conseil a examiné les rapports ARIE, RIDE et RIME établis pour 2024, et souligné la nécessité d'améliorer l'alignement pour remédier aux écarts entre les notations.
- Les membres ont fait part de leurs préoccupations quant à la corrélation négative entre la performance des projets et le cofinancement, appelant à une analyse plus approfondie et à des stratégies adaptées, en particulier dans les situations de fragilité.
- Le Conseil a encouragé le FIDA à redoubler d'efforts pour améliorer l'innovation, la reproduction d'initiatives à plus grande échelle, la durabilité, l'efficacité des projets, les objectifs climatiques et la prise en compte systématique des questions de genre, tout en veillant à ce que les objectifs soient réalistes et à ce que l'évolution des réalités du portefeuille soit clairement documentée et dûment prise en compte dans la communication des résultats.

17. Le Conseil d'administration a examiné les rapports ci-après:
 - a) le Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA, tel qu'il figure dans le document [EB 2024/142/R.20](#), et la réponse de la direction présentée dans son [additif](#);
 - b) le Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, tel que présenté dans le document [EB 2024/142/R.21](#), et les observations d'IOE, qui figurent dans son [additif](#);
 - c) le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales, tel qu'il figure dans le document [EB 2024/142/R.22](#), qui donne suite à l'engagement, pris au titre de FIDA12, de renforcer la communication sur les thématiques transversales en établissant un rapport annuel indépendant et complémentaire au RIDE.
18. Le Conseil a pris note du résumé du président sur les examens réalisés par le Comité de l'évaluation. Les membres du Conseil d'administration ont remercié la direction du FIDA pour les éditions 2024 du RIDE, du RIME et du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) et IOE pour l'édition 2024 de l'ARIE. Il a été reconnu que ces rapports sont des outils essentiels pour renforcer les capacités du FIDA à exécuter son mandat. Les membres ont insisté sur l'importance d'un processus d'évaluation transparent et efficace, où l'évaluation indépendante et l'autoévaluation contribuent de manière significative à l'obligation de rendre des comptes et à l'apprentissage. Le PRISMA en ligne a suscité des commentaires élogieux pour avoir permis de suivre en temps réel des réponses de la direction, laquelle a été encouragée à poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs ambitieux fixés pour FIDA13, en préparation de FIDA14.
19. Le Conseil s'est félicité de l'augmentation du cofinancement national et international, notant son importance pour le rayonnement du FIDA. Toutefois, les membres se sont dits préoccupés par la baisse de performance des projets lorsque les niveaux de cofinancement étaient élevés et ont demandé une analyse plus approfondie pour mieux comprendre cette tendance. La direction s'est félicitée de la possibilité de collaborer avec IOE à cette analyse, qui devrait tenir compte de divers critères, tels que la différence entre projets à cofinancement international suivant qu'ils soient gérés ou non par le FIDA, ou bien les différences régionales et thématiques. Les conclusions de cette analyse devraient permettre d'accroître les avantages tout en atténuant les risques.
20. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux performances insuffisantes en matière de durabilité et de transposition à plus grande échelle, en particulier dans les contextes de fragilité ou de conflit. Le Conseil d'administration a insisté sur le fait que des efforts devaient être systématiquement consentis pour renforcer les capacités institutionnelles dans ces cas, conformément aux recommandations d'IOE. Le passage de l'innovation à sa mise à l'échelle, condition de pérennisation, doit se faire plus facilement. L'efficacité des projets et l'impact sur la pauvreté rurale ont également été recensés comme des points à creuser. La direction a également été invitée à garantir une approche d'intégration efficace des thèmes transversaux que sont les changements climatiques, l'égalité femmes-hommes, les jeunes et la nutrition, en veillant en particulier à ce que les écarts de performance en matière d'égalité femmes-hommes au niveau des projets soient comblés.
21. La direction souligne que des avancées notables ont été réalisées dans des régions comme l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, grâce à une approche plus rigoureuse des examens par les pairs et de l'assurance qualité. Toutefois, ils ont expliqué que, dans les régions difficiles, on s'exposait en recalculant le niveau de référence à un affaissement passager des indicateurs de performance. S'agissant de la durabilité, de la transposition à une plus grande échelle, de la sensibilisation

et de l'innovation, la direction a fait état d'améliorations dans la plupart des domaines et a noté que les méthodologies actualisées, les plans d'action et les nouveaux outils contribuaient à combler les lacunes en matière de performance. La direction a fourni des informations actualisées sur les thématiques transversales, notamment sur l'avancée des objectifs en matière de genre et de climat, tout en faisant remarquer que certaines améliorations dans les performances régionales et les projections laissaient penser que certains objectifs liés au climat pourraient être dépassés. La transversalisation des thèmes dans les projets allait de pair avec une transversalisation des compétences dans les effectifs, qui devait être à même de bien suivre et d'évaluer les progrès accomplis et les résultats obtenus.

22. Les membres ont noté l'écart entre les notes attribuées dans l'ARIE et celles attribuées dans le RIDE concernant l'efficacité et l'impact sur la pauvreté rurale, qui ne permettait pas de tirer des conclusions claires. Ils ont demandé instamment à la direction d'harmoniser les descripteurs de notation et d'intégrer des données qualitatives afin de mieux appréhender les performances du portefeuille post-COVID-19 et de réduire davantage les différences entre les notes. IOE a recommandé à la direction d'adhérer aux normes établies par les institutions financières internationales (IFI), et d'utiliser les mêmes neuf domaines de critères d'évaluation que ceux utilisés par IOE, notant que la mesure de l'impact sur la pauvreté rurale ne saurait uniquement reposer sur des échantillons d'évaluation à trois ans d'intervalle. La direction a souligné que ces rapports étaient complémentaires et offraient des perspectives différentes. Les différences de notation devraient s'atténuer davantage une fois appliquée la nouvelle version du Manuel de l'évaluation, dont l'utilisation avait été retardée en raison de la nécessité de mettre à jour les systèmes de suivi. L'examen par les pairs et l'évaluation au niveau de l'institution de FIDA11 et de FIDA12, qui seraient menés prochainement, devraient également éclairer les prochaines étapes de l'harmonisation et de la complémentarité accrue entre les rapports.
23. Les membres ont reconnu l'importance de prendre les mesures qui s'imposent pour atteindre les cibles de FIDA12 d'ici la fin du cycle de reconstitution des ressources. Ils ont suggéré que les réalités évolutives du portefeuille du FIDA soient mieux reflétées dans le cadre de gestion des résultats et que les processus d'examen permanent soient documentés de manière plus efficace. Les objectifs doivent être ambitieux mais réalistes. La direction a souligné le décalage entre des objectifs toujours plus élevés et une attention accrue portée aux situations de fragilité, dont la complexité méritait une réflexion sur les méthodologies et les systèmes de notation. Les attentes doivent être nuancées par la réalité du travail dans ces environnements. Une différenciation des cadres de résultats pour le travail dans les situations de fragilité pourrait être envisagée à l'avenir, le FIDA s'engageant à accroître sa présence dans ces régions durant FIDA13.
24. En conclusion, la direction a souligné que la collaboration en cours avec IOE était un exemple positif de la manière dont les efforts conjoints pouvaient conduire à des améliorations dans les processus d'évaluation et de communication.

d) Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des savoirs

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné l'évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des savoirs, telle qu'elle figure dans le document [EB 2024/142/R.23](#), et la réponse de la direction présentée dans l'[additif](#) et a pris note du résumé du président sur l'examen réalisé par le Comité de l'évaluation.
- Le Conseil reconnaît l'importance d'adapter la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs pour tenir compte de la décentralisation et des possibilités d'amélioration offertes par le réajustement et la mise en place du Bureau de l'efficacité du développement.
- Les membres ont souligné la nécessité d'établir des priorités stratégiques dans l'allocation des ressources pour la gestion des savoirs et ont encouragé l'intégration des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour améliorer l'impact opérationnel.

25. Les membres du Conseil se sont félicités de l'évaluation solide réalisée par IOE et ont salué les progrès accomplis par le FIDA dans l'élaboration d'une stratégie globale de gestion des savoirs. Ils ont reconnu les défis que posent les changements au niveau de l'institution, y compris la décentralisation, et ont souligné l'importance de combler les lacunes en matière de gestion des savoirs qui se sont creusées au cours de ces transitions. Les membres ont également souligné la nécessité de relier la gestion des savoirs aux activités de transposition à plus grande échelle, en veillant à ce qu'elle soit rentable grâce à la budgétisation axée sur les résultats et à l'évaluation des arbitrages stratégiques.
26. Les membres ont en outre souligné la complexité de l'évaluation de la gestion des savoirs compte tenu de sa nature immatérielle et ont encouragé le FIDA à faciliter le transfert des meilleures pratiques entre les projets. Un appel a été lancé en faveur du renforcement de la CSST, en citant des exemples de collaboration entre le Brésil et les organismes ayant leur siège à Rome. La discussion a également porté sur le rôle de la gestion des savoirs dans le prochain cadre stratégique, les membres demandant instamment que l'on examine attentivement la manière dont ces activités s'inscrivent dans les objectifs plus vastes de l'institution sans s'écarter de l'objectif principal du cadre.
27. IOE a remercié le Conseil pour ses commentaires encourageants et a reconnu la complexité de l'évaluation. IOE a rappelé les recommandations détaillées relatives à l'inclusion de la gestion des savoirs dans le cadre stratégique en tant que moteur de la transformation rurale dans un contexte globalement incertain. Les recommandations portaient notamment sur l'adoption d'une approche systémique, l'intégration des connaissances dans la transposition à plus grande échelle et la participation à l'élaboration des politiques, l'alignement sur le programme de réforme du FIDA et l'adhésion aux normes internationales pour faciliter les références croisées avec les IFI.
28. La direction a souligné le caractère opportun de l'évaluation, notamment en raison du prochain Cadre stratégique (2025-2031) et des efforts de réajustement interne en cours. Elle a souligné son engagement à renforcer l'apprentissage opérationnel et la gestion des savoirs, en alignant ces efforts sur les réformes internes afin de maximiser l'impact. Des réformes clés, telles que la création du Bureau de l'efficacité du développement et la mise en place d'une unité pour la CSST, ont été mentionnées comme faisant partie intégrante des mesures visant à améliorer les

synergies entre les connaissances, l'assurance de la qualité et l'évaluation de l'impact.

29. La direction a noté que la future stratégie de gestion des savoirs serait l'occasion d'intégrer les recommandations d'IOE tout en garantissant l'alignement sur la structure institutionnelle réajustée. Elle a souligné l'importance des partenariats et le potentiel des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour améliorer le partage des connaissances. La direction a rappelé que son objectif était de veiller à ce que les produits du savoir, tels que les services de conseil aux pays et les orientations en matière de meilleures pratiques, soient pertinents d'un point de vue opérationnel et qu'ils soutiennent efficacement les politiques publiques et l'impact des programmes.
30. La collaboration entre départements était essentielle, notamment en ce qui concernait la décentralisation des fonctions liées aux connaissances afin d'assurer l'efficacité opérationnelle. Les référents pour les questions relatives à la gestion des connaissances dans les différents départements se réunissaient régulièrement pour partager les informations actualisées, ce qui permettait de synthétiser les connaissances et de les appliquer dans les programmes et les projets. La direction a également souligné le rôle de pionnier de l'institution dans le recours à l'intelligence artificielle pour soutenir la gestion des savoirs et l'impact opérationnel, qui continuerait d'évoluer et d'être intégré dans les discussions stratégiques à venir.

e) Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes, comme indiqué dans le document [EB 2024/142/R.24](#), et la réponse de la direction présentée dans son [auditif](#), et pris note du résumé du président sur l'examen réalisé par le Comité de l'évaluation.
- Une collaboration plus étroite avec les partenaires, au niveau mondial (avec des organismes des Nations Unies, tels que ONU-Femmes et les organismes ayant leur siège à Rome), et aux niveaux régional, national et local, notamment avec le secteur privé, est essentielle pour renforcer les efforts en matière d'égalité femmes-hommes, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et sur des boîtes à outils complètes en matière d'égalité femmes-hommes.
- Il est essentiel d'améliorer la collecte de données, y compris de variables ventilées par sexe et intersectionnelles, pour mesurer avec précision l'impact des interventions en faveur de l'égalité femmes-hommes et pour éclairer les ajustements politiques.
- Le Conseil d'administration attend avec intérêt le processus consultatif qui servira de base à l'élaboration de la version révisée de la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le plan d'action correspondant.

31. Les membres du Conseil ont félicité IOE pour cette évaluation complète, qui a mis en évidence les progrès réalisés par le FIDA dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'avancement des femmes dans le domaine du développement rural. Ils ont souligné l'importance de renforcer les cadres de suivi-évaluation pour garantir une autonomisation significative, non seulement pour atteindre les femmes, mais aussi pour créer un changement durable. Les membres ont souligné la nécessité de collecter des données précises et complètes, dans une perspective intersectionnelle prenant en compte notamment les peuples

autochtones et les personnes handicapées, afin d'évaluer l'impact réel des interventions du FIDA sur l'égalité femmes-hommes.

32. Plusieurs membres se sont inquiétés de l'absence d'un calendrier d'exécution dans la réponse de la direction. Ils ont également formulé des observations sur l'accord partiel relatif à l'allocation des ressources aux priorités en matière d'égalité femmes-hommes et ont invité le FIDA à envisager d'affecter davantage de ressources financières et humaines à ce domaine afin d'obtenir des résultats efficaces. Ils ont encouragé le FIDA à inclure les travaux liés à la dimension de genre dans son cadre d'allocation des ressources, avec des objectifs clairs en matière de résultats liés à la dimension de genre, et à s'engager davantage dans la formation de l'ensemble du personnel, en investissant dans des initiatives de renforcement des capacités afin de doter le personnel et les partenaires d'exécution d'un savoir-faire en matière d'approches transformatrices liées à la dimension de genre. Ils ont également encouragé l'intégration des connaissances et des parties prenantes locales dans la conception et l'exécution de projets tenant compte des questions de genre, et souligné l'importance d'approches sur mesure et adaptées aux différents contextes. Les membres ont réaffirmé qu'il était important de veiller à la parité femmes-hommes au sein du FIDA, et notamment au sein de la haute direction.
33. Les partenariats sont également essentiels et la direction a été encouragée à renforcer la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome, d'autres organismes des Nations Unies, tels qu'ONU Femmes, et le secteur privé. Cela permettrait également de progresser dans la promotion des droits d'accès des femmes, notamment en ce qui concernait la propriété foncière, pour laquelle le partenariat avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre pourrait s'avérer essentiel.
34. IOE s'est félicité de ces commentaires et a réaffirmé son étroite collaboration avec la direction dans la conduite d'évaluations aux niveaux de l'institution et des pays. Il a souligné qu'il était extrêmement attaché à l'apprentissage et ne souhaitait pas faire de l'évaluation un outil de reddition de compte uniquement, mais aussi de dialogue, objectif auquel contribuaient les séances d'apprentissage conjointes.
35. La direction a exprimé sa ferme volonté d'améliorer l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes grâce aux interventions du FIDA, en soulignant qu'il ne suffisait pas d'inclure les femmes dans les projets, mais qu'il était essentiel de les autonomiser et de s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité. Il est également essentiel de montrer l'exemple et la direction a réaffirmé sa volonté de parvenir à la parité femmes-hommes au sein de la haute direction du FIDA.
36. En réponse à des recommandations spécifiques, la direction s'est efforcée de mettre en évidence les résultats de la mise en œuvre des recommandations convenues d'ici à la fin de FIDA13. Cela dit, un certain nombre de mesures étaient déjà en cours, comme un appui et une formation aux unités de gestion de projet afin de renforcer leur capacité à superviser les composantes de genre et de veiller à ce que les indicateurs de genre soient intégrés dans tous les projets. La direction s'est également engagée à remédier aux contraintes en matière de ressources et des activités sont en cours pour former le personnel afin que toutes les thématiques – qu'elles soient axées sur la finance rurale ou la gestion du bétail – soient abordées sous l'angle de l'égalité femmes-hommes. La direction a noté que des données ventilées étaient collectées dans les projets les plus récents et que des efforts étaient déployés pour améliorer plus encore les systèmes de collecte, en mettant particulièrement l'accent sur les données ventilées pour suivre les résultats propres à transformer la dynamique femmes-hommes. La direction est convenue de l'importance des partenariats et a partagé des informations sur sa collaboration avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre sur les questions relatives à l'accès à la terre.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

a) Approche programmatique adaptative en plusieurs phases [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans opposition l'approche programmatique adaptative en plusieurs phases, telle qu'elle figure dans le document [EB 2024/142/R.25](#).
- Les membres ont accueilli favorablement la nouvelle approche, car elle dotait le Fonds d'un cadre souple pour produire un impact à plus long terme et s'adapter à l'évolution des contextes, en particulier dans les situations de fragilité.

37. Les représentants ont appuyé la nouvelle approche, qui visait à obtenir un impact à plus long terme sur le développement, tout en dotant le FIDA d'un cadre plus souple et plus dynamique qui l'aiderait à réagir aux fluctuations et aux évolutions du contexte. L'approche programmatique adaptative en plusieurs phases a été mise au point en réponse aux engagements pris dans le cadre de FIDA12 et de FIDA13 et avait été présentée, le 20 juin, à l'occasion d'un séminaire informel du Conseil d'administration.
38. Les représentants ont fait observer que la nouvelle approche permettait au FIDA de se distinguer par rapport aux autres institutions et qu'elle garantirait une transition plus harmonieuse d'une phase à l'autre d'un projet. Le Conseil s'est félicité du niveau de collaboration et de partage des connaissances qui avait eu lieu avec les autres IFI pour conceptualiser la nouvelle approche.
39. Les membres ont posé plusieurs questions concernant les modalités opérationnelles spécifiques de cette approche, et notamment: les avantages de l'adoption de cet outil dans des contextes de fragilité ou de conflit; l'alignement sur le cofinancement de partenaires extérieurs; les stratégies d'atténuation des risques politiques et économiques; les implications de la consommation de fonds propres; la délégation de pouvoirs; la capacité de suivi-évaluation des progrès; le calendrier d'évaluation des projets.
40. La direction a remercié les membres de leur soutien et rassuré le Conseil en précisant que les approches programmatiques en plusieurs phases n'étaient pas un concept complètement nouveau, puisque le Fonds avait déjà participé à des programmes de ce type par le passé. Cette approche serait particulièrement utile dans les contextes de fragilité, car elle permettait de renforcer les institutions et de transférer les responsabilités de gestion de manière progressive. Elle serait également bénéfique en termes de renforcement des capacités de suivi-évaluation permettrait au FIDA d'avoir une vision plus stratégique dès le départ et de disposer d'une plus grande souplesse pour s'adapter aux priorités changeantes. De plus, elle faciliterait l'apprentissage et l'adaptation au fur et à mesure de l'évolution du programme, et favoriserait la reproduction à plus grande échelle des innovations et des enseignements tirés de l'expérience. Le FIDA pourrait ainsi attirer de nouveaux cofinancements au cours des différentes phases, y compris de la part du secteur privé.
41. S'agissant de la performance, il a été noté que chaque phase serait évaluée par rapport à un ensemble de critères de performance assortis d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs clairement définis, qui doivent être atteints avant de passer à la phase suivante. Les cadres logiques seraient mis à jour et les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance seraient évalués à chaque phase. La direction a souligné le rôle central des équipes de pays, qui seraient chargées de mener les évaluations à la fois sur une base annuelle et entre les différentes phases, dans le cadre de discussions approfondies avec les pouvoirs publics.

Un processus interne de contrôle de la qualité serait également mis en place. La direction a assuré aux membres que le Conseil resterait activement impliqué dans la surveillance, dès lors que toute nouvelle opération en plusieurs phases serait soumise à l'approbation du Conseil, et que la documentation relative aux nouvelles phases, y compris les évaluations des risques, serait publiée pendant 14 jours pour examen par le Conseil avant d'être approuvée par le Président. L'approbation du montant de financement maximal des nouveaux programmes en plusieurs phases n'aurait pas d'incidence sur l'utilisation des fonds propres, car les nouvelles phases seraient approuvées sous réserve de la disponibilité des fonds et sur la base d'une évaluation satisfaisante des phases précédentes, et la conception se déroulerait de la manière habituelle. Il a été noté qu'IOE procéderait à une évaluation indépendante des programmes en plusieurs phases en temps voulu, comme cela avait été le cas dans le passé pour des outils similaires.

b) Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 [I]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées présentées à l'oral au sujet des engagements, du programme de prêts et dons et des autres ressources pour 2024, ainsi que des informations contenues dans le document [EB 2024/142/R.26](#), et a salué le fait que la direction soit attachée à communiquer des informations actualisées en temps voulu.

42. Les membres ont accueilli favorablement les informations actualisées sur les engagements de 2024, notamment sur l'état d'avancement de FIDA12 et de l'exécution planifiée du programme de prêts et dons au titre de FIDA12 pour le quatrième trimestre 2024. Le Conseil a salué les mesures prises par la direction pour le tenir informé de l'état actuel de la programmation ainsi que les mesures prises sans relâche pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de FIDA12.
43. À la date de l'intervention, le montant total approuvé au cours de la période 2022-2024 (FIDA12) s'élevait à 1,89 milliard d'USD, dont 1,77 milliard d'USD provenant des ressources de FIDA12 et 117 millions d'USD provenant de fonds annulés lors de cycles précédents. En tenant compte des projets approuvés lors de la session du Conseil et de deux projets devant être approuvés au moyen de la procédure de défaut d'opposition à la fin du mois, le montant total approuvé du programme de prêts et dons de FIDA12 serait de 2,69 milliards d'USD, soit 80% de l'objectif fixé pour FIDA12. Le programme de prêts et dons de FIDA12 prévu pour le quatrième et dernier trimestre de 2024 comprenait 28 projets d'un montant total de 729 millions d'USD: des financements à hauteur de 469 millions d'USD seraient soumis pour approbation au moyen de la procédure de défaut d'opposition et cinq projets d'un montant de 260 millions d'USD seraient présentés à la cent quarante-troisième session du Conseil d'administration au mois de décembre.
44. La direction a assuré le Conseil que la réserve de projets de FIDA12 faisait l'objet d'un suivi actif pour gérer les risques de dérapage. Grâce à ce suivi, le nombre de projets à haut risque était passé de sept à cinq, pour un montant total de 261 millions d'USD. Il a été noté que les principaux risques externes étaient liés aux changements de priorités, de politiques et de changements dans les administrations, ainsi qu'au surendettement. S'agissant de l'atténuation des risques, la direction travaillait en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales compétentes à tous les niveaux afin d'obtenir les approbations finales. Par ailleurs, des projets de financement additionnels avaient été conçus et faisaient l'objet de l'assurance qualité rigoureuse habituelle et étaient prêts à être présentés pour approbation en 2024 si l'un des projets à haut risque devait ne pas

se concrétiser. La question de l'inadéquation des conditions de prêt était examinée par la direction, dans la mesure où les projets à haut risque étaient tous assortis de conditions de prêt ordinaires, alors que les projets supplémentaires en attente d'approbation étaient assortis de conditions mixtes.

45. La direction a convenu qu'il était important de mettre à profit les enseignements tirés de FIDA12 pour préparer FIDA13. Parmi ces enseignements, elle a souligné la mise en œuvre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées et la nécessité d'être attentif aux demandes dès le départ, ainsi que la nécessité de concentrer, dans la mesure du possible, les dépenses en début de période. Sur ce dernier point, la direction avait veillé à ce que les projets soient conçus à l'avance et espérait qu'ils soient bien exécutés au cours de la première année de FIDA13.
46. Les membres ont fait observer qu'à l'avenir, une note écrite apporterait plus de clarté sur les changements mentionnés et ont demandé s'il était possible de les tenir informés pendant le reste de l'année 2024, éventuellement même en ligne. La direction a répondu que le Conseil serait tenu informé de toute information actualisée sur la réserve de projets, et qu'un aperçu plus complet serait disponible d'ici le début du mois d'octobre. Elle a indiqué qu'elle n'avait rien contre l'idée de rendre compte plus fréquemment de l'état des choses et a informé les membres que la question serait à nouveau examinée en profondeur à la réunion de novembre du Comité d'audit, puis à la session du Conseil d'administration en décembre.

c) Brésil: programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 [E]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le programme d'options stratégiques pour la République fédérative du Brésil (2024-2029), tel qu'il figure dans le document [EB 2024/OR/7](#).
- Les membres ont accueilli favorablement les explications de la direction selon lesquelles les progrès seraient évalués par rapport aux cibles escomptées à l'achèvement du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP).

47. Le Conseil a accueilli favorablement le COSOP pour la République fédérative du Brésil pour la période 2024-2029 et s'est félicité de l'étroite collaboration entre le FIDA et le Gouvernement dans la préparation de ce document stratégique.
48. Dans une déclaration faite au nom du Gouvernement, Son Excellence Madame l'Ambassadrice Carla Barroso Carneiro a souligné la concordance du COSOP avec l'objectif politique global national d'éradication de la faim et de la pauvreté, ainsi qu'avec les politiques et les directives du FIDA. La représentante du Brésil et la direction du FIDA ont également précisé que les progrès seraient évalués par rapport aux cibles escomptées à l'achèvement du COSOP, conformément à la Politique en matière de reclassement. Cela serait reflété dans le prochain examen annuel du COSOP. Des examens annuels et à mi-parcours seraient menés et permettraient de tenir compte des conseils et des commentaires des membres. Les représentants ont salué cette précision et souligné l'importance de ces évaluations régulières.
49. Le Conseil a accueilli favorablement la sélection des objectifs stratégiques et l'accent mis par ce COSOP sur l'inclusion, l'agroécologie et la gestion des savoirs, et souligné l'importance de mettre en commun les données d'expérience et les enseignements à retenir. Les membres se sont félicités de l'accent mis sur l'apprentissage et la gestion des savoirs, ainsi que de l'engagement du Brésil en faveur de la CSST.

50. Plusieurs membres ont soulevé des questions sur le choix des cibles devant servir de critères de reclassement, qui ne leur semblaient pas réalistes ou pas directement liées au mandat du FIDA. La direction a expliqué que tout avait été mis en œuvre pour garantir le strict respect de la Politique en matière de reclassement lors de la sélection des critères, des cibles et des indicateurs. Par exemple, elle a fait valoir que les indicateurs choisis étaient en phase avec les stratégies et objectifs de développement des pays et avec la Politique concernée, et s'appuyaient sur des jeux de données normalisés, publiquement disponibles, internationalement reconnus et provenant de sources fiables, entre autres, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'évaluations indépendantes. Tout commentaire constructif était toutefois le bienvenu, puisque ces observations, associés aux leçons retenues lors de la mise en œuvre, étaient un moyen de s'améliorer. La direction a également indiqué que des contacts réguliers avaient lieu avec des IFI partenaires pour mettre en commun des informations et des enseignements concernant la négociation de stratégies de pays, et que le processus d'élaboration et d'approbation de ces stratégies de pays était similaire d'une institution à l'autre.
51. Certains membres ont exprimé des points de vue divergents sur des éléments du COSOP, mais ont reconnu la souveraineté du Brésil à prendre ses propres décisions stratégiques. Le représentant de l'Indonésie a mis en garde contre l'utilisation de termes non convenus dans le document, notamment les termes « populations ancestrales » et « personnes LGBTQ+ », et a demandé que ce point de vue soit consigné dans le procès-verbal. La direction a souligné que le libellé du COSOP était concerté entre le FIDA et le pays concerné avec l'application interne du texte en vue.
52. Plusieurs représentants ont accueilli favorablement l'examen du COSOP du Brésil au cours de la session, étant donné qu'il s'agissait du premier COSOP d'un pays ayant dépassé le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement pendant trois années consécutives et certains ont demandé que cette approche soit adoptée à l'avenir à tous les COSOP de ce type. Plusieurs représentants sont convenus de la nécessité de laisser s'écouler un peu de temps avant d'évaluer l'exécution de la Politique du FIDA en matière de reclassement et de tirer les enseignements qui s'imposent. Un large consensus s'est dégagé sur le fait que, tout en accordant la priorité à l'aide aux pays les plus pauvres, le FIDA devrait continuer à adhérer au principe d'universalité, la coopération du FIDA avec les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure étant cruciale. Dans ce contexte, le représentant de la Chine a demandé que le procès-verbal reflète le désaccord de la Chine avec l'utilisation du terme « graduation COSOP » (COSOP de reclassement) qui pourrait prêter à confusion et donner fortement à penser que le reclassement interviendrait après la période du COSOP. Ces COSOP avaient pour but de définir la trajectoire du pays et le FIDA et l'emprunteur détermineraient si le reclassement était possible.
53. Le Conseil d'administration a souligné qu'il serait opportun de procéder à une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) avant de préparer les COSOP de ce type. La direction a fait observer que, bien qu'il n'y ait pas eu d'ESPP pour le Brésil, l'élaboration du COSOP s'était appuyée sur six évaluations de l'impact. La direction et l'IOE ont pris note des commentaires sur les ESPP et ont indiqué que des mesures seraient prises pour répondre aux demandes du Conseil, mais que les contraintes de ressources limitaient le nombre d'évaluations qu'IOE pouvait inclure dans son programme de travail. IOE consulterait la direction, élaborerait des scénarios et examinerait les arbitrages à faire.
54. En réponse aux questions sur l'examen et la révision des COSOP, la direction a décrit le processus interne, comprenant l'examen et l'approbation par divers comités, ainsi qu'un processus de consultation intense avec le Gouvernement pour obtenir l'approbation. La version définitive du COSOP, approuvée par le Président du FIDA et le Gouvernement, a ensuite été soumise au Conseil d'administration

pour examen en ligne et discussion lors d'une consultation spéciale organisée avant une session formelle du Conseil.

Point 8 de l'ordre du jour – Questions financières [E]

a) Rapport sur l'état de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations fournies sur l'état des contributions à FIDA13, telles qu'elles figurent dans le document [EB 2024/142/R.27](#).

55. La direction a informé le Conseil d'administration de l'état des contributions en faveur de FIDA13, qui a été déclarée effective le 14 août 2024, et qui témoignait du ferme soutien des États membres. Le montant des contributions annoncées pour FIDA13 a atteint 75% de l'objectif fixé par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-septième session.
56. Les membres ont noté que des contributions de base supplémentaires, des prêts concessionnels de partenaire et des contributions additionnelles de base pour le climat étaient attendus dans les mois suivants. Le programme de prêts et dons du FIDA pour le cycle de FIDA13 était en cours de définition et les chiffres définitifs seraient communiqués avant la fin de l'année.
57. Les membres ont félicité le FIDA pour le montant record des annonces de contribution, qui reflète la qualité du travail du Fonds et son engagement en faveur du développement rural. Les membres ont également encouragé d'autres pays à accroître leurs contributions afin d'atteindre l'objectif de 2 milliards d'USD.

Point 9 de l'ordre du jour – Gouvernance [A]

a) Rapport et recommandation concernant l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note de la poursuite de la mise en œuvre des modalités révisées et a approuvé, par consensus et sans objection, le recours continu à la procédure d'approbation en bloc lors de ses sessions, telle que décrite dans le document [EB 2024/142/R.28](#).

58. Le Conseil d'administration a salué les efforts déployés par la direction pour faire le point sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des innovations introduites par l'approbation de l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires ([EB 2023/138/R.10](#)), et s'est félicité des efforts déployés par la direction pour améliorer constamment l'efficacité des méthodes de travail du Conseil d'administration. Les membres ont souligné l'importance de ces mesures qui contribuent à l'efficacité tout en préservant le rôle de surveillance du Conseil et ont appelé à faire preuve de souplesse dans leur application et à assurer un suivi continu pour garantir le respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance.
59. Les représentants ont réitéré qu'il importait de publier en temps opportun la documentation et de programmer les consultations préalables au Conseil d'administration suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent les examiner. La direction a réitéré son engagement à l'égard de ces principes, notant que la documentation soumise à la procédure d'approbation en bloc avait été largement

publiée conformément aux délais définis dans le Règlement intérieur du Conseil d'administration au cours de la période pilote, et que des mesures avaient été prises pour programmer les réunions de manière à disposer d'un temps suffisant pour l'examen de la documentation, tout en tenant compte des engagements liés au calendrier des réunions des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome. Il a été proposé que la direction continue d'inclure un point opérationnel à examiner en séance, comme cela avait été fait lors de la session d'avril du Conseil d'administration.

60. Le Conseil s'est également félicité du recours continu à l'examen en ligne des documents et du délai imparti pour les interventions. S'agissant des modalités de participation, les représentants se sont déclarés favorables à la poursuite de l'utilisation du mode hybride, qui facilitait la participation. Enfin, ils ont invité la direction à envisager de remplacer les présentations verbales par la distribution de présentations écrites avant les sessions, afin de faciliter la préparation des représentants.

Clôture de la session

61. Le président a remercié le Conseil d'administration pour cette session fructueuse.
62. Le discours de clôture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2024/142/INF.3](#).

Points approuvés en bloc lors de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

a. Asie et Pacifique

i) Chine – Projet-pilote de revitalisation rurale du Gansu (G2RDP)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.2/Rev.1, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.2/Rev.2](#)) et, notant que les États-Unis d'Amérique n'avaient pas pu se joindre à l'approbation par consensus telle que décrite au point 3 de l'ordre du jour précité, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante-dix-neuf millions six cent quatre-vingt-dix mille euros (79 690 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

ii) Chine – Projet de développement de la sylviculture spécialisée dans le Hunan (HuSFID)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.3/Rev.1, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.3/Rev.2](#)) et, notant que les États-Unis d'Amérique n'avaient pas pu se joindre à l'approbation par consensus telle que décrite au point 3 de l'ordre du jour précité, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante-douze millions six cent vingt mille euros (72 620 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

iii) Pakistan – Projet de résilience côtière dans le Sindh (SCRIP)

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2024/142/R.4](#) et, notant que les négociations relatives à l'accord de financement n'étaient pas terminées, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Gouvernement de la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions mixtes d'un montant de soixante millions de dollars des États-Unis (60 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

Le Conseil d'administration a été informé que dès la conclusion des négociations, l'accord de financement lui serait communiqué pour information.

b. Afrique orientale et australe**i) Angola – Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture - Phase 2**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.5, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.5/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quarante-deux millions sept cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (42 780 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quinze millions de dollars des États-Unis (15 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

ii) Kenya – Programme de gestion intégrée des ressources naturelles (INReMP)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.6 et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.6/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions mixtes d'un montant de cent vingt-six millions huit cent mille dollars des États-Unis (126 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

iii) Soudan du Sud – Projet de développement agricole durable (SADEP)

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2024/142/R.7](#) et, notant que les États-Unis d'Amérique n'avaient pas pu se joindre à l'approbation par consensus telle que décrite au point 3 de l'ordre du jour précité, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan du Sud un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de neuf millions huit cent mille dollars des États-Unis (9 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

iv) Ouganda – Projet de résilience de la filière du bétail (ReLIV)

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2024/142/R.8](#) et, notant que les États-Unis d'Amérique n'avaient pas pu se joindre à l'approbation par consensus telle que décrite au point 3 de l'ordre du jour précité, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions extrêmement favorables d'un montant de soixante et onze millions six cent cinquante mille dollars des États-Unis (71 650 000 USD), qui sera régi

par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de dix-sept millions neuf cent dix mille dollars des États-Unis (17 910 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de dix millions de dollars des États-Unis (10 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Türkiye – Projet de remise en état du bassin versant de l'Euphrate (FIRAT)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.9, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.9/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Türkiye, au titre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées, un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante millions d'euros (60 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

d. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Côte d'Ivoire – Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est)

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.10, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.10/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Côte d'Ivoire un prêt à des conditions mixtes d'un montant de vingt-sept millions cinquante mille euros (27 050 000 EUR) (équivalant à 29 300 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Côte d'Ivoire un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros (42 480 000 EUR) (équivalant à 46 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

ii) Nigéria – Programme relatif aux filières dans le nord du Nigéria (VCN)

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2024/142/R.11](#) et, notant que les négociations relatives à l'accord de financement n'étaient pas terminées, a approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un prêt à des conditions mixtes d'un montant de cinquante-six millions sept cent mille dollars des États-Unis (56 700 000 USD), qui sera régi par des modalités et

conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de trente millions de dollars des États-Unis (30 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

Le Conseil d'administration a été informé que dès la conclusion des négociations, l'accord de financement lui serait communiqué pour information.

iii) Sénégal – Projet d'appui à la souveraineté alimentaire

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2024/142/R.40, son additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2024/142/R.40/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de six millions cent dix-neuf mille euros (6 119 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions mixtes d'un montant de douze millions quatre cent vingt-trois mille euros (12 423 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de soixante-quatre millions cinq cent soixante-treize mille euros (64 573 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

c) Questions financières

i. Option relative à la fixation du taux variable de référence du marché appliqué aux prêts à taux variable

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2024/142/R.13](#) et approuvé la proposition d'option de fixation du taux de référence du marché appliqué aux prêts à taux variable libellés en dollars des États-Unis ou en euros, telle qu'elle figure dans ce document.

Le Conseil d'administration a également approuvé les propositions de modification à apporter au Cadre relatif aux conditions de financement du FIDA, tel qu'elles figurent à l'annexe I du document.

d) Gouvernance

i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs

Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs, tel qu'il figure dans le document [EB 2024/142/R.14](#). Le Conseil d'administration a également noté que le Conseil des gouverneurs recevrait, en même temps que l'ordre du jour provisoire, le programme des activités prévues à la session en question.

ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA 2025-2028

Le Conseil d'administration a approuvé la version révisée du plan à horizon mobile relatif aux visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025-2028, telle qu'elle figure dans le document [EB 2024/142/R.15](#).

iii. Révision du procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a approuvé les modifications du projet de procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration, telles que proposées au paragraphe 1 du document [EB 2024/142/R.16](#), et pris note des modifications proposées au paragraphe 2.

Le Conseil d'administration a adopté le procès-verbal révisé de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration.

e) Questions diverses**i. Mémoire d'accord entre la Fondation des normes internationales d'information financière et le FIDA**

Conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration a autorisé le Président du FIDA à négocier, conclure et signer le mémoire d'accord entre le FIDA et la Fondation des normes internationales d'information financière, tel que décrit dans le document [EB 2024/142/R.17](#), et dont les modalités seront conformes au mandat, aux règles et aux politiques du Fonds. Le mémoire d'accord signé sera présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une prochaine session.

Liste des documents soumis avant la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration

| <i>Cote du document</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Titre</i> |
|--|---------------------------------|---|
| Points pour examen en séance | | |
| EB 2024/142/R.1/Rev.1 + Add.1 | 2 | Ordre du jour provisoire |
| EB 2024/142/R.2/Rev.1 + Add.1 + Sup.1 ¹ | 3 a) i. a. i) | Chine: Projet-pilote de revitalisation rurale du Gansu (G2RDP) |
| EB 2024/142/R.3/Rev.1 + Add.1 + Sup.1 ¹ | 3 a) i. a. ii) | Chine: Projet de développement de la sylviculture spécialisée dans le Hunan (HuSFID) |
| EB 2024/142/R.4 | 3 a) i. a. iii) | Pakistan: Projet de résilience côtière dans le Sindh (SCRP) |
| EB 2024/142/R.5 + Add.1 + Sup.1 ¹ | 3 a) i. b. i) | Angola: Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture - Phase 2 (AFAPII) |
| EB 2024/142/R.6 + Sup.1 ¹ | 3 a) i. b. ii) | Kenya: Programme de gestion intégrée des ressources naturelles (INReMP) |
| EB 2024/142/R.7 | 3 a) i. b. iii) | Soudan du Sud: Projet de développement agricole durable (SADEP) |
| EB 2024/142/R.8 | 3 a) i. b. iv) | Ouganda: Projet de résilience de la filière du bétail (ReLIV) |
| EB 2024/142/R.9 + Add.1 + Sup.1 ¹ | 3 a) i. c. i) | Türkiye: Projet de remise en état du bassin versant de l'Euphrate (FIRAT) |
| EB 2024/142/R.10 + Add.1 + Sup.1 ² | 3 a) i. d. i) | Côte d'Ivoire: Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est) |
| EB 2024/142/R.11 | 3 a) i. d. ii) | Nigéria: Programme relatif aux filières dans le nord du Nigéria (VCN) |
| EB 2024/142/R.40 + Add.1 + Sup.1 ² | 3 a) i. d. iii) | Sénégal: Projet d'appui à la souveraineté alimentaire |
| EB 2024/142/R.13 | 3 c) i) | Option relative à la fixation du taux variable de référence du marché appliqué aux prêts à taux variable |
| EB 2024/142/R.14 | 3 d) i) | Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs |
| EB 2024/142/R.15 | 3 d) ii) | Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA 2025-2028 |
| EB 2024/142/R.16 | 3 d) iii) | Révision du procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration |
| EB 2024/142/R.17 | 3 e) i) | Mémorandum d'accord entre la Fondation des normes internationales d'information financière et le FIDA |
| EB 2024/142/R.18 | 4 | Débat stratégique avec le Président sur les options de stratégie financière du FIDA à l'horizon 2030 et au-delà |
| EB 2024/142/R.19 | 5 a) | Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA |
| EB 2024/142/R.20 + Add.1 | 6 a) | Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) |
| EB 2024/142/R.21 + Add.1 | 6 b) | Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) |
| EB 2024/142/R.22 | 6 c) | Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales liées à l'environnement, au climat, au genre, à la nutrition, à la jeunesse et à l'inclusion sociale (RIME) |
| EB 2024/142/R.23 + Add.1 | 6 d) | Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des savoirs |
| EB 2024/142/R.24 + Add.1 | 6 e) | Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes |
| EB 2024/142/R.25 | 7 a) | Approche programmatique adaptative en plusieurs phases |

¹ Document disponible en anglais seulement.

² Document disponible en anglais seulement.

| | | |
|--|------|--|
| EB 2024/142/R.26 | 7 b) | Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 |
| EB 2024/OR/7 | 7 c) | Brésil: programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 |
| EB 2024/142/R.27 | 8 a) | Rapport sur l'état de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA |
| EB 2024/142/R.28 | 9 a) | Rapport et recommandation concernant l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires |
| Notes d'information | | |
| D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres au lien suivant . | | |



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود في الدورة الثانية والأربعين
بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 142nd session
of the Executive Board**

**Délégations à la
cent quarante-deuxième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 142.º período
de sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board – 142nd Session
Rome, 18-19 September 2024

MEMBERS / ALTERNATES**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Yasmina YAHIAOUI-AYADAT
Attaché
Affaires Etrangères
Ambassade de la République
algérienne démocratique
et populaire
Rome

Nouri ABDELLATIF
Première Secrétaire
Ambassade de la République
algérienne démocratique
et populaire
Rome

ANGOLA

Gerson Mateus DOS SANTOS FRANCISCO
Troisième Secrétaire
Ambassade de la République
d'Angola
Rome

ARGENTINA

Alicia Silvana BARONE
Ministra Plenipotenciaria
Chargé d'Affaires a.i.
Address
Representación Permanente de la
República Argentina ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Peter ISTJAN-HÖLZL
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

Flora ENDL
Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BELGIUM

Lieven DE LA MARCHE
Ambassadeur
Représentant permanent du
Royaume de Belgique auprès du FIDA
Rome

Anthony BINGHAM
Stagiaire
Ambassade de Belgique
Rome

BRAZIL

Carla Barroso CARNEIRO
Ambassador
Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

Raquel Porto RIBEIRO MENDES
General Coordinator
for Sustainable Development Finance
of the Secretariat for International Affairs
Ministry of Finance of the
Federative Republic of Brazil
Brasilia

Paulo José CHIARELLI VICENTE DE
AZEVEDO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Brazil to FAO, WFP and IFAD
Permanent Delegation of Brazil to the
Food and Agriculture Organization of
the United Nations and Related
International Organizations
Rome

Lívia Batista MACIEL BRAGA
Infrastructure Analyst
Secretariat for International Affairs
Ministry of Finance of the
Federative Republic of Brazil
Brasilia

Santino MAGALHÃES CAVALCANTI
Secretariat for International Affairs (SAIN)
Ministry of Finance of the
Federative Republic of Brazil
Brasilia

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Elissa GOLBERG
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Nalan YUKSEL
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the Food and
Agriculture Agencies
of the United Nations in Rome
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

CHINA

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Shiyang
Second Secretary
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Xin
Attaché
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

DENMARK

Lisbeth JESPERSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark
to FAO, WFP and IFAD
Rome

Charlotte Raae PEDERSEN
Senior Political and Economic Adviser
The Royal Danish Embassy
Rome

Mikkel Bech SØRENSEN
Intern
Multilateral Department
Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Mina RIZK
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the Rome-based United Nations
Agencies
Rome

FINLAND

Tanja GRÉN
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Aliisa KETONEN
Advisor
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Céline JURGENSEN
Ambassadrice
Représentation permanente de la
France auprès des Nations unies
à Rome
Rome

Vincent ABT
Conseiller Agriculture et Sécurité
Alimentaire
auprès du Chef du service des Affaires
multilatérales et du Développement
(SAMD)
à la Direction générale du Trésor
Paris

Tanguy BERNON
Chef du bureau "Financement multilatéral
du développement et du climat" (MULTIFIN
3)
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie, des finances et de
la
souveraineté industrielle et numérique
Paris

Anaïs DEFFRENNES
Chargée de mission politique (FIDA, genre,
francophonie, communication)
Représentation permanente de la
France auprès des Nations unies
à Rome
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

Alexander BIRKLE
Intern
Embassy of the Federal
Republic of Germany
Rome

INDIA

Annies Kanmani JOY
Deputy Secretary, OMI Division
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Purna Cita NUGRAHA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Zahra SEPTI
Ministry of Agriculture
of the Republic of Indonesia
Jakarta

Rina SUPRIHATI
Deputy Director for Multilateral Cooperation
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Delima MAULIDYA
Third Secretary
Directorate for Trade, Industrial,
Commodity, and Intellectual Property
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Indonesia
Jakarta

Safira AMORITA
Officer
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Indonesia
Jakarta

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

SHINDO Mitsuaki
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

SHIBUYA Yutaka
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

MINAKUCHI Kosuke
Deputy Director
Global Issues Cooperation Division
International Cooperation Bureau
Tokyo

TODA MAYU
Official
Global Issues Cooperation Division
International Cooperation Bureau
Ministry of Foreign Affairs
of Japan
Tokyo

KUWAIT

Khaled ALKHALED
Deputy Director of Operations
for International Organizations
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MEXICO

Miguel Jorge GARCÍA WINDER
Embajador
Representante Permanente
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primera Secretaria
Asuntos Multilaterales (FIDA)
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS (KINGDOM OF THE)

Marcellinus Joannes Maria BEUKEBOOM
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Jan BADE
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Bart SCHERMERS
Desk Officer IFAD
Multilateral Institutions and Human Rights
Department
International Financial Institutions Division
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Kjersti SOMMERSET
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Ingrid HORDVEI DANA
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Iside TACCHINARDI
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

Pernille HAUKÅS
Intern
Permanent Mission of Norway to the
United Nations Organisations
in Rome
Rome

PAKISTAN

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Mohsin HASAN
Third Secretary
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

PERU

Manuel José Antonio CACHO-SOUSA
VELÁZQUEZ
Embajador
Representante Permanente
del Perú ante los Organismos
Internacionales con sede
en Roma
Roma

Jennifer Lizetti CONTRERAS ALVAREZ
Agregada
Representante Permanente Alternativa
de la República del Perú ante los
Organismos Internacionales con
sede en Roma
Roma

Miguel ALEMÁN
Representante Permanente Adjunto
de la República del Perú ante los
Organismos Internacionales con
sede en Roma
Roma

QATAR

Khalid Yousuf AL-SADA
Ambassador
Permanent Representative of the
State of Qatar to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

Noora AL NAJAR
Counsellor
Embassy of Qatar
Rome

REPUBLIC OF KOREA

KIM Hyungsik
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Teresa BARBA CORNEJO
Primera Secretaria
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Julia THELIN
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Siran CHENG
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Krisztina BENDE
Ambassadeur
Représentante permanente
de la Confédération suisse auprès
de la FAO
Rome

Marlene HEEB
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Matthias FELDMANN
Chargé de programme
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche
de la Confédération suisse (DEFR)
Berne

Cornelia HETT
Adviser - SDC
Berne

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BINHAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Evelyn ASHTON-GRIFFITHS
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Office and Programme Manager
United Kingdom Permanent Representation
to the UN Agencies in Rome
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Jacqueline Boniface MBUYA
Minister Plenipotentiary
Agriculture Attaché and Alternate
Permanent Representative
of the United Republic of Tanzania to the
UN Rome-based Agencies
Rome

UNITED STATES

James CATTO
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Christopher CLEM
International Economist
Office of International Development Policy
U.S. Department of the Treasury
Washington, D.C.

Dionandrea SHORTS
Political-Economic Officer
Alternate Permanent Representative
of the U.S. Mission to the
UN Agencies in Rome
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Marilyn DI LUCA SANTAELLE
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO
Roma

Luis Geronimo REYES VERDE
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Johan Enrique VALERO RAMÍREZ
Agregado-Administrador
Representación Permanente de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
con sede en Roma
Roma

Magdalena SATURNO
Secretaria
Oficina Multilateral
Representación Permanente de
la República Bolivariana
de Venezuela
Roma

OBSERVERS ¹**BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)**

Mónica Vera NAVARRO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativa
del Estado Plurinacional de Bolivia
ante el FIDA
Roma

LUXEMBOURG

Rebecca ENTRINGER
Conseillère
Représentante Permanente suppléante
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès de la FAO, du PAM et du FIDA
Ambassade du Grand-Duché
de Luxembourg
Rome

POLAND

Marcin RYCHŁY
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Poland to
the United Nations Organizations
in Rome
Rome

EUROPEAN UNION (EU)

Ioulia DROSSINO
Première Secrétaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte, de
les organisations des Nations Unies
à Rome et de la République de Saint-Marin
Rome

Elisa LUVISOTTI
Trainee
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
à Rome
Rome

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Ying HIEMANN
Partnership Officer
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Rome

Ketevan ANDGULADZE
Partnership Officer
Partnerships and UN Collaboration Division
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Jacopo VALENTINI
External Partnership Consultant
Rome-based Agencies and Committee
on World Food Security (CFS) Division
World Food Programme (WFP)
Rome

MISCELLANEOUS

Mai THIN YU MON
Member
IPFI Steering Committee and Technical
Advisor
Cambodia Indigenous Peoples' Organization

Please note:

1. Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration
Cent quarante-deuxième session
Rome, 18-19 septembre 2024

Ordre du jour

Cote du document: EB 2024/142/R.1/Rev.2

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 18 septembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe, Gouvernance institutionnelle et relations
avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Fonds international de développement agricole – www.ifad.org

Ordre du jour de la cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent quarante-deuxième session du Conseil d'administration se tiendra les mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2024 au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 heures chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:

I. Points pour examen en séance

II. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)

4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président demandera l'approbation ou la confirmation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section II)

5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2024/142/R.1/Rev.1) [A]
3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

a) Questions opérationnelles

- ii. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
 - a. Asie et Pacifique
 - i) **Chine** – Projet-pilote de revitalisation rurale du Gansu (G2RDP) (EB 2024/142/R.2/Rev.1 + Add.1 + Sup.1)
 - ii) **Chine** – Projet de développement de la sylviculture spécialisée dans le Hunan (HuSFID) (EB 2024/142/R.3/Rev.1 + Add.1 + Sup.1)
 - iii) **Pakistan** – Projet de résilience côtière dans le Sindh (SCRP) (EB 2024/142/R.4)
 - b. Afrique orientale et australe
 - i) **Angola** – Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture (AFAPII) (EB 2024/142/R.5 + Add.1 + Sup.1)
 - ii) **Kenya** – Programme de gestion intégrée des ressources naturelles (INReMP) (EB 2024/142/R.6 + Sup.1)
 - iii) **Soudan du Sud** – Projet de développement agricole durable (SADEP) (EB 2024/142/R.7)
 - iv) **Ouganda** – Projet de résilience de la filière du bétail (ReLIV) (EB 2024/142/R.8)
 - c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) **Türkiye** – Projet de remise en état du bassin versant de l'Euphrate (FIRAT) (EB 2024/142/R.9 + Add.1 + Sup.1)
 - d. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) **Côte d'Ivoire** – Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est) (EB 2024/142/R.10 + Add.1 + Sup.1)
 - ii) **Nigéria** – Programme relatif aux filières dans le Nord du pays (VCN) (EB 2024/142/R.11)
 - iii) **Sénégal** – Projet d'appui à la souveraineté alimentaire (EB 2024/142/R.40 + Add.1 + Sup.1)

c) Questions financières

- i. Choix possible d'un taux variable de référence du marché pour les prêts à taux variable (EB 2024/142/R.13)

d) Gouvernance

- i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs (EB 2024/142/R.14)
- ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025-2028 (EB 2024/142/R.15)
- iii. Révision du procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration (EB 141 2024/142/R.16)

e) Questions diverses

- i. Mémoire d'accord entre la Fondation IFRS et le FIDA (EB 2024/142/R.17)

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Options du FIDA en matière de stratégie financière à l'horizon 2030 et au-delà (EB 2024/142/R.18) [E]**5. Questions institutionnelles**

- a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2026-2027, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2024/142/R.19) [E]

6. Évaluation [E]

- a) Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) (EB 2024/142/R.20 + Add.1)
- b) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (EB 2024/142/R.21 + Add.1)
- c) Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) (EB 2024/142/R.22)
- d) Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des connaissances (EB 2024/142/R.23 + Add.1)
- e) Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes (EB 2024/142/R.24 + Add.1)

7. Questions opérationnelles

- a) Approche programmatique adaptative en plusieurs phases (EB 2024/142/R.25) [A]
- b) Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 (EB 2024/142/R.26) [I]
- c) **Brésil:** programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 (EB 2024/OR/7) [E]

8. Questions financières

- a) Rapport sur l'état des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2024/142/R.27) [E]

9. Gouvernance [A]

- a) Rapport et recommandation concernant l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires (EB 2024/142/R.28)

10. Questions diverses

II. Points présentés pour information

11. Rapports des organes subsidiaires

- a) Procès-verbal de la cent soixante-treizième réunion du Comité d'audit (EB 2024/142/R.29)
 - b) Procès-verbal de la cent vingt-cinquième session du Comité de l'évaluation (EB 2024/142/R.30)
 - c) Procès-verbal de la cent soixante-quatorzième réunion du Comité d'audit (EB 2024/142/R.31)
 - d) Procès-verbal de la cent vingt-sixième session du Comité de l'évaluation (EB 2024/142/R.32)
- 12.** Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration (EB 2024/142/R.33)
 - 13.** Compte rendu de la réunion informelle annuelle 2024 du Conseil d'administration (EB 2024/142/R.34)
 - 14.** Rapport sur la gestion actif-passif jusqu'en décembre 2023 (EB 2024/142/R.35)
 - 15.** Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA au premier semestre 2024 (EB 2024/142/R.36)
 - 16.** Rapport sur l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2024/142/R.37)
 - 17.** Rapport sur l'état des arriérés de prêt à l'égard du FIDA (EB 2024/142/R.38)
 - 18.** Vue d'ensemble des fonds supplémentaires reçus, engagés et utilisés en 2023 (EB 2024/142/R.39)
 - 19.** Mémoire d'accord entre le European Institute of Innovation for Sustainability et le FIDA (EB 2024/142/R.41)
 - 20.** Avant-projet d'ordres du jour provisoires de la cent quarante-troisième et la cent quarante-quatrième session du Conseil d'administration (EB 2024/142/R.42)

III. Notes d'information

D'autres documents soumis pour information peuvent être mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

À sa cent trente-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé une procédure permettant de lui présenter certains documents en bloc. Les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure.

a) Questions opérationnelles

- i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
 - a. Asie et Pacifique
 - i) **Chine** – Projet-pilote de revitalisation rurale du Gansu (G2RDP)
 - ii) **Chine** – Projet de développement de la sylviculture spécialisée dans le Hunan (HuSFID)
 - iii) **Pakistan** - Projet de résilience côtière dans le Sindh (SCRP)
 - b. Afrique orientale et australe
 - i) **Angola** – Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture (AFAPII)
 - ii) **Kenya** – Programme de gestion intégrée des ressources naturelles (INReMP)
 - iii) **Soudan du Sud** – Projet de développement agricole durable (SADEP)
 - iv) **Ouganda** - Projet de résilience de la filière du bétail (ReLIV)
 - c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) **Türkiye** – Projet de remise en état du bassin versant de l'Euphrate (FIRAT)
 - d. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) **Côte d'Ivoire** – Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est)
 - ii) **Nigéria** – Programme relatif aux filières dans le Nord du pays (VCN)
 - iii) **Sénégal** – Projet d'appui à la souveraineté alimentaire

c) Questions financières

- i. **Choix possible d'un taux variable de référence du marché pour les prêts à taux variable**

Cette proposition porte sur un nouveau service aux emprunteurs dont les prêts sont assortis de taux d'intérêt variables, qui donnera la

possibilité de fixer le taux de référence du marché d'un prêt à taux variable, dans certaines conditions prédéterminées.

d) Gouvernance

i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs

Le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs sera présenté.

ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025-2028

On trouvera dans le document une mise à jour du plan 2025-2028 à horizon mobile des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA.

iii. Révision du procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration

Le document présentera les modifications apportées au procès-verbal de la cent quarante et unième session du Conseil d'administration.

e) Questions diverses

i. Mémoire d'accord entre la Fondation IFRS et le FIDA

Le document contiendra une demande visant à autoriser le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord entre la Fondation IFRS et le FIDA.

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – Options du FIDA en matière de stratégie financière à l'horizon 2030 et au-delà [E]

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la direction lancera un débat stratégique avec les États membres sur les options du FIDA en matière de stratégie financière prospective à moyen et long terme, et examinera la viabilité de toute recommandation du G20 portant sur l'optimisation du bilan du FIDA et la démultiplication de la capacité de prêt du Fonds. Ce débat stratégique pourrait en outre préparer le terrain en vue de l'introduction et de la diversification de produits d'emprunt – au-delà des prêts et des dons – adaptés à la demande et aux besoins des pays partenaires des différentes catégories, lesquels permettront au FIDA de continuer de remplir sa mission spécialisée et de s'acquitter de son mandat consistant à venir en aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

5. Questions institutionnelles

a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2026-2027, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]

Ce document, soumis à l'attention du Conseil, présente un aperçu général des principaux éléments du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2025, ainsi que les perspectives budgétaires pour 2026-2027. Il comporte également un aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et du plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

6. Évaluation [E]

a) **Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE)**

Le document contient la vingt-deuxième édition du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE). Le rapport vise à: i) présenter aux organes directeurs du FIDA un état des lieux complet des activités d'évaluation menées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris des évaluations qui ne sont pas abordées dans le cadre du Comité de l'évaluation; ii) favoriser l'apprentissage en exposant des constatations et des enseignements tirés des évaluations. La réponse de la direction du FIDA à ce document figure dans l'additif correspondant, également soumis à l'attention du Conseil.

b) **Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)**

Le Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) renferme une analyse de la performance du Fonds à l'aune des indicateurs et des cibles définis dans le Cadre de gestion des résultats pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). L'accent y est mis sur les réalisations de l'année 2023, deuxième année de la période de la reconstitution des ressources, et plus particulièrement sur les raisons de la performance et sur les mesures prises par la direction. Le RIDE est élaboré par la direction du FIDA; les observations d'IOE concernant ce rapport, soumises aux membres du Conseil pour examen, figurent dans l'additif correspondant.

c) **Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)**

Le rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) rend compte des résultats du Fonds pour ce qui est des enjeux environnementaux et climatiques, du genre, de la nutrition, de la jeunesse, des peuples autochtones et des personnes handicapées. Les réalisations du FIDA sur ces points y sont présentées à l'aune des objectifs institutionnels fixés dans le Cadre de gestion des résultats. L'accent y est mis sur les activités menées durant l'année 2023, et plus particulièrement sur les raisons de la performance et sur les mesures prises par la direction. Le RIME est élaboré par la direction du FIDA.

d) **Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des connaissances**

L'évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des connaissances passe en revue la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des pratiques concernées au niveau de l'institution, au niveau régional et au niveau des pays, de 2016 à mi-2023, période qui coïncide avec les réformes de décentralisation en cours. Cette évaluation souligne le rapport entre la gestion des connaissances au niveau général et au niveau des pays. Le Conseil d'administration est également invité à examiner la réponse de la direction, qui figure dans l'additif au document.

e) **Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes**

L'évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes vise à apprécier l'efficacité en matière de développement, les résultats et la performance sur ce point des interventions financées par le FIDA pendant la période 2012-2023. Le Conseil d'administration est également invité à examiner la réponse de la direction, qui figure dans l'additif au document.

7. Questions opérationnelles

a) **Approche programmatique adaptative en plusieurs phases [A]**

Conformément aux engagements pris au titre des Douzième et Treizième reconstitutions des ressources du FIDA, la direction a élaboré une approche programmatique adaptative en plusieurs phases. Ce nouvel instrument permet de concevoir et d'exécuter des projets en adoptant une stratégie de programmation progressive et souple dans des contextes particuliers tels que les situations de fragilité ou de sortie de conflit. Le document présente dans les grandes lignes les caractéristiques opérationnelles, les avantages avérés, les mesures d'atténuation des risques, ainsi que le processus d'approbation des programmes conçus conformément à cette approche.

b) **Informations actualisées sur les engagements, le programme de prêts et dons et les ressources connexes pour 2024 [I]**

La direction présentera des informations actualisées sur l'exécution du programme de prêts et dons de FIDA12 et sur les ressources disponibles pour engagement.

c) **Brésil: programme d'options stratégiques pour le pays 2024-2029 [E]**

L'inscription de ce point à l'ordre du jour de la session officielle du Conseil d'administration fait suite à la demande exprimée par plusieurs représentantes et représentants au Conseil durant la procédure d'examen en ligne du Programme d'options stratégiques pour le Brésil.

8. Questions financières

a) **Rapport sur l'état des contributions à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA [E]**

Le document contient des informations sur les annonces de contributions reçues au 16 août 2024 au titre de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), fournit le détail des voix créées au titre de FIDA13 en fonction de ces montants et précise les activités menées en vue d'atteindre le niveau cible des contributions pour FIDA13.

9. Gouvernance [A]

a) **Rapport et recommandation concernant l'examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires**

À sa cent trente-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations issues de l'examen par la direction des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires, parmi lesquelles l'expérimentation de l'examen en bloc, en séance, de certains points. Le document fait le point sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des modalités révisées, et présente une recommandation, pour approbation par le Conseil d'administration.

10. Questions diverses